

ESSENTIEL CASTELNAU-LE-LEZ LES GLACIÈRES



**PATRIMOINE
D'UN
COMMERCE
DISPARU**



**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



1

GLACIÈRE, VOUS AVEZ DIT GLACIÈRE ?

La **glace naturelle** est utilisée depuis plusieurs millénaires pour la conservation des aliments, le rafraîchissement des boissons et certains soins médicaux. Récoltée en hiver, elle est stockée dans des grottes ou de simples excavations bien isolées.

Le **commerce de la glace** se développe au XVI^e siècle en France et en Espagne avant de connaître un essor considérable à partir du XVII^e siècle. De nombreuses agglomérations et propriétaires privés font édifier des glacières.

Leur **architecture se perfectionne** afin d'en améliorer l'isolation et le fonctionnement. Désormais la glace ou la neige sont stockées dans des structures bâties enterrées ou semi-enterrées, dotées d'un couloir d'accès et d'un système d'écoulement des eaux de fonte appelé puisard. Les murs, constitués du rocher creusé ou bâtis en pierre, sont le plus épais possible. La glace est déversée et retirée par un oculus, étroit puits circulaire qui assure l'accès par l'extérieur de la glacière depuis son sommet grâce à un système de poulies et d'échelles.

La glace est achetée par les particuliers dans des bureaux de vente dédiés répartis sur le territoire. Elle n'est pas consommée, mais **sert à rafraîchir** les boissons et aliments, notamment les préparations de sorbets et crèmes glacées. Sur les tables, verres et bouteilles sont disposés dans des rafraîchissoirs.



2

UN COMMERCE ENCADRÉ

La monarchie structure et tire profit de ce marché florissant en accordant **des privilèges royaux** qui autorisent le commerce de la glace et la construction de glacières en échange de fortes sommes d'argent. Le premier privilège pour la province de Languedoc est octroyé en 1659 par Louis XIV à Antoine Lefèvre, huissier de la chambre du roi, et Gaspard Rome, valet de la chambre du roi. Le pouvoir royal en modifie régulièrement les conditions d'exercice, rendant sa gestion de plus en plus complexe. À cette période, la glace est vendue dans des magasins qui ont l'obligation d'ouvrir du 1^{er} avril au 31 octobre, soit durant les périodes chaudes de l'année.

Le privilège du commerce de la glace prend fin en 1775. Les bénéficiaires sont alors dédommagés, à l'instar de Louis Armand François de La Rochefoucauld de Roye, propriétaire de deux glacières à Castelnau.

LA FIN DE L'HISTOIRE

L'invention des machines à froid au XIX^e siècle permet l'industrialisation de la fabrication et une expansion du commerce de la glace, provoquant l'abandon définitif des glacières à glace naturelle. La glace artificielle est alors produite dans de grandes usines comme la Glacière de l'Hérault au pont Juvénal. Après-guerre, la généralisation du réfrigérateur domestique met définitivement fin à ce commerce.



3

LES GLACIÈRES CASTELNAUVIENNES

En région montpelliéraine, la glace est ramassée l'hiver, soit dans les alentours lorsque le climat le permet, soit dans les Cévennes (notamment au col de l'Espérou). Elle est emballée dans des sacs de toile garnis de paille, avant d'être chargée sur des mulets puis sur des charrettes. Le trajet dure trois jours entiers, durant lesquels la glace fond environ aux deux tiers. À l'arrivée, la glace est déversée dans une glacière dont les parois ont été préalablement garnies de paille. Elle est alors tassée à l'aide de masses en bois, afin de limiter la circulation de l'air et le réchauffement du précieux matériau.

La présence de glacières à **Castelnau** est attestée avant 1659. Il s'agit alors de glacières privées, aménagées dans des caves d'habitations de l'actuel centre historique.

À partir de la fin du XVII^e siècle, leur activité transparaît dans **des actes administratifs et notariés** qui nous renseignent sur le nombre de glacières, l'identité des propriétaires et locataires, l'état des stocks... Un rapport d'inspection du 9 août 1686 alerte sur le fait que « dans la glacière de castelnau il n'y a de glace que pour le reste du mois ». En 1729, un rapport de visite mentionne trois glacières en ville : « la grande glacière appelée de Donnadiou », « la petite glacière » et une glacière « appelée le carrosse ».

Les glacières de Castelnau sont abandonnées au milieu du XVIII^e siècle « à cause des difficultés qu'il y avoit de les remplir ».



4

LA GLACIÈRE DOUBLE

Parmi les glacières castelnauviennes, un ensemble est remarquable par sa monumentalité. Intégré à une habitation située à l'extérieur du village, il se compose de deux glacières enterrées, bâties en pierre de taille, desservies par un hall d'entrée voûté, comblées en partie aujourd'hui. Les accès actuellement agrandis permettent d'appréhender l'épaisseur des murs.

La plus grande des glacières possède une coupole en forme de cloche, recouverte d'une butte de terre. Son diamètre mesure plus de sept mètres, tandis que sa profondeur avoisine à l'origine les neuf mètres. L'étroit oculus sommital laisse imaginer le remplissage laborieux de cette vaste cuve. Au fond le canal d'évacuation aujourd'hui recouvert permet l'écoulement des eaux de fonte.

La petite glacière est réservée au stockage de la glace vendue en priorité et ne dispose donc pas d'oculus. Elle mesure un peu plus de trois mètres de diamètre.

L'exploitation de cet ensemble semble abandonnée à la fin du XVIII^e siècle mais son architecture est préservée.

Les glacières conservées à Castelnau perpétuent la mémoire d'une histoire et de savoir-faire aujourd'hui perdus. Consciente de cet héritage, la Ville loue depuis 2001 la glacière double dans le but de la faire découvrir aux habitants et de **transmettre cette histoire aux générations à venir**.



5

Montpellier Méditerranée Métropole a obtenu **le label Pays d'art et d'histoire** le 11 mars 2020.

Le ministère de la Culture attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, préservation et médiation.

Pôle Culture et patrimoine
Unité Patrimoines
Hôtel de Métropole
50 place Zeus
34000 Montpellier

Direction de la Culture
Espace culturel Pierre-Fournel
Rue Armand Barbès
34170 Castelnaud-le-Lez

Glacière double

17 avenue Roger Salengro
34170 Castelnaud-le-Lez

Propriété privée
inscrite au titre
des monuments historiques
le 19 août 2010



0. Coupole percée de son oculus dans la grande glacière

1. **Rafrâchissoir à bouteilles en faïence
des années 1770-1780
conservé au musée Fabre**

2. **Privilège pour la vente de glace et de neige
en Languedoc promulgué en 1705**

3. **Mention de glaciers sur
un plan de Castelnaud datant du XVIII^e siècle**

4. Plan de la glacière double

5. Intérieur de la grande glacière

Illustrations

- 0. 1. 5. Montpellier Méditerranée Métropole (Christophe Ruiz & musée Fabre)
- 2. 3. Archives départementales de l'Hérault (C 12042 & G 4142)
- 4. Ville de Castelnaud-le-Lez (David Boyer)

Édition

Montpellier Méditerranée Métropole
& Ville de Castelnaud-le-Lez
Septembre 2025

